



## Ô Messenger d'Allah ! Je n'ai pas laissé une chose, qu'elle soit petite ou grande, sans l'avoir commise ! - Il dit : N'attestes-tu pas qu'il n'est de divinité [digne d'adoration] qu'Allah et que Mouhammad est le Messenger d'Allah ?

Anas (qu'Allah l'agrée) relate : « Un homme est venu au Prophète (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) et a dit : "Ô Messenger d'Allah ! Je n'ai pas laissé une chose, qu'elle soit petite ou grande, sans l'avoir commise ! - Il dit : N'attestes-tu pas qu'il n'est de divinité [digne d'adoration] qu'Allah et que Mouhammad est le Messenger d'Allah ?" [Il répéta cela] Trois fois. La personne répondit : "Si ! - Il lui a dit : " Alors, ceci viendra certes sur cela !" »

[Authentique]

Un homme est venu au Prophète (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) et a dit : "Ô Messenger d'Allah ! J'ai certes commis tous les péchés et toutes les désobéissances, et je n'ai rien laissé sans l'accomplir, qu'il s'agisse d'une petite ou d'une grande chose. Est-ce qu'on me pardonnera ?" Le Prophète (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) dit alors : "N'attestes-tu pas qu'il n'est de divinité [digne d'adoration] qu'Allah et que Mouhammad est le Messenger d'Allah ?" Il lui répéta cela trois fois. La personne répondit : "Si, je l'atteste !" Le Prophète (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) l'informa alors du mérite de la double attestation, qu'elle expie les mauvaises actions et que le repentir efface ce qui précède.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/65006>

